

Lettre d'information académique - 08/09/2025

Pour un autre budget, pour nos salaires, nos carrières et nos métiers, dans l'action en septembre !

Salaires, carrières, conditions de rentrée, le SNES-FSU avait anticipé, dès le début de l'été, une reprise sous le signe de l'action. Les annonces de François Bayrou sur le budget à la mi-juillet ont confirmé cette nécessité, tant celui-ci comportait de mesures inacceptables pour notre organisation syndicale : point d'indice toujours gelé, absence de revalorisation

catégorielle, gel des prestations sociales et des pensions de retraite, suppression de 3000 emplois publics dès 2026, non-renouvellement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite à partir de 2027, suppression de deux jours fériés...

Ce projet de budget ne pouvait laisser indifférentes les organisations syndicales qui ont très rapidement marqué leur opposition par la [pétition intersyndicale](#)

Parallèlement, la journée du 10 septembre est apparue au cours de l'été comme une journée de mobilisation, certes protéiforme mais se faisant le relais d'une colère contre les effets de la politique anti-sociale du gouvernement Bayrou et la casse du service public. A ce titre, elle recoupe les revendications du SNES-FSU.

Quel que soit le gouvernement... [Lire la suite de l'article](#)



Accueillir les nouvelles et nouveaux collègues dans les établissements

La rentrée est le moment pour accueillir nos nouvelles et nouveaux collègues : enseignant-es, CPE, PsyEN, AED, AESH... et de leur parler du SNES-FSU, de nos actions, de nos mandats, et de l'intérêt pour toute la profession de se syndiquer.



Parmi ces collègues certain-es peuvent être particulièrement isolé-es et avoir besoin d'accompagnement. C'est notamment le cas des **stagiaires et contractuel·les alternant·es**, qui découvrent pour la plupart le métier et le fonctionnement d'un établissement. C'est aussi le cas des remplaçant·es, **TZR ou non-titulaires** qui changent très fréquemment d'affectation. Et c'est également le cas des **AED et AESH**, métiers dévalorisés et pour lesquels le turn-over est important. **Pour ne pas les laisser seul·es dans l'établissement, face à la complexité de fonctionnement de l'Education Nationale il est important d'aller vers ces collègues pour les intégrer aux équipes mais aussi pour les informer de leurs droits.**

La section académique accompagne l'ensemble de ces collègues tout au long de l'année. Elle organise... [Lire la suite de l'article](#)

Evaluation en collège et en lycée : ne rien se laisser imposer

Plusieurs textes ont été publiés cet été, sans concertation avec les organisations syndicales, au sujet de l'évaluation en collège et en lycée. En lycée, un arrêté demande de réactiver de façon plus contraignante le PLE en imposant



des coefficients différents suivant les types d'évaluation. En collège, après la circulaire de rentrée et la note de service sur les conditions d'attribution du DNB, certain-es chef-fes d'établissement se saisissent de l'évolution du contrôle continu au DNB pour demander la mise en place de PLE.



Vous pouvez consulter l'analyse du SNES pour le collège et pour le lycée.
Le SNES-FSU rappelle que...[Lire la suite de l'article](#)

Vie syndicale dans l'établissement

C'est le moment de :

- Structurer la section syndicale (S1) : regroupant l'ensemble des syndiqué-es au SNES-FSU d'un établissement, elle est animée par des syndiqué-es volontaires dont un-e secrétaire de section qui représente l'organisation syndicale dans le collège ou le lycée et fait le lien avec le SNES-FSU. **En l'absence de secrétaire de section ou si vous ne savez pas qui occupe cette fonction, contactez la section académique.**
- Diffuser auprès de vos collègues non syndiqué-es la publication académique de rentrée qui a été ou sera reçue en double exemplaire par les syndiqué-es.
- Préparer les élections au conseil d'administration : il est essentiel pour la vitalité du SNES-FSU et pour la défense des valeurs portées par notre organisation syndicale que des syndiqué-es du SNES-FSU siègent dans les conseils d'administration des établissements. C'est ce qui permet de faire le lien entre l'établissement et l'administration lors des instances départementales ou académiques, notamment au sujet de la préparation de rentrée, des créations et suppressions de postes, des ouvertures de dispositifs spécifiques, etc. **Un stage spécifique pour les élu-es en CA est programmé le jeudi 6 novembre. Les inscriptions se font sur votre espace adhérent et l'autorisation d'absence doit être déposée au plus tard le 6 octobre.**

Bulletin académique n°243

Juillet, août, septembre 2025

[Lire le bulletin du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux](#)

- Édito - P.1
- Une question ? je contacte le SNES ! - P.2
- Que font les élu-es du SNES-FSU ? Comment êtes-vous représenté-es ? - P.4
- Formation syndicale 2025-2026 (affiche)



Adhérez au SNES-FSU

[Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail](#), Vous pouvez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu